

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS LE
08 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 08 juillet 2019 à la salle multifonctionnelle de Gascons, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain, Mireille Langlois
Messieurs Denis Langlois, Marc-Aurèle Blais et Hartley Lepage

Était également présente à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-07-343

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tout en restant le varia ouvert et avec l'ajout des items au point 38 - Affaires nouvelles:

- 01 Prière
- 02 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 03 Mot de bienvenue
- 04 Adoption de l'ordre du jour
- 05 Adoption des procès-verbaux des séances du 04, 10, 13 et 17 juin et du 04 juillet 2019
- 06 Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 30 juin 2019
- 07 Dépôt des états des revenus et dépenses au 30 juin 2019
- 08 Correspondance
- 09 Dons
- 10 Demande de dérogation mineure – Permettre la construction d'une maison qui n'est pas parallèle à la ligne de rue
- 11 Avis de motion du premier projet de règlement numéro 2019-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2017-06
- 12 Adoption du second projet de règlement de zonage
- 13 Avis de motion du projet de règlement numéro 2019-09 modifiant le règlement de construction numéro 2017-08
- 14 Avis de motion du projet de règlement numéro 2019-10 modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2017-09
- 15 Modification du règlement numéro 2015-09 concernant l'entretien des chemins d'hiver pour la circulation des véhicules automobiles
- 16 Autorisation de paiement de facture – Conversion de l'aréna (Construction LFG Inc.)
- 17 Autorisation de paiement de facture – Conversion de l'aréna (Consultants O.P.R. Inc.)
- 18 Autorisation de paiement de facture Lyneco
- 19 Désignation des signataires des effets bancaires - Caisse Populaire Desjardins
- 20 Offre de services d'IDnum technologies et rapport d'évaluation sommaire

- 21 Demande de monsieur Tommy Langlois
- 22 Cotisation annuelle 2019 de l'Office de tourisme du Rocher-Percé
- 23 Demande au Ministère des Transport – Ligne de dépassement devant l'école Shigawake-Port-Daniel
- 24 Fédération Québécoise des Municipalités – Avis de renouvellement 2019
- 25 Acceptation de la soumission de Distribution Sport Loisirs
- 26 Autorisation à la directrice générale pour mandater une firme de professionnels pour préparer un appel d'offres relatifs à des travaux de rénovation à l'aréna de Gascons
- 27 Acceptation de soumission – Les Glissières de sécurité J.T.D. Inc. (Glissières de bois)
- 28 Autorisation de demander une soumission pour une analyse de sol dans le projet de construction de 24 logements pour personnes âgées
- 29 Analyse de sol dans le projet rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel de Port-Daniel–Gascons
- 30 Autoriser la directrice générale de mandater un arpenteur pour obtenir un certificat de localisation de la route de la Baie
- 31 Acceptation de la soumission - Les Constructions Jean-Paul Parisé Inc.
- 32 Acceptation de la soumission - Vidéo promotionnelle de la municipalité
- 33 Acceptation de la soumission et autorisation de paiement de la facture La Petite Rosée
- 34 Congrès de la FQM
- 35 Acceptation de la soumission pour le marquage de certaines rues de la municipalité
- 36 Quai de l'Anse à la Barbe 37
- 37 Entente de services aux sinistrés 38
- 38 Affaires nouvelles :
 - a) Éclairage de la croix du secteur Gascons
 - b) Bingo – location de salle
 - c) Parc de la Prée
 - d) Achat de bancs et de poubelles
 - e) Drone pour carrière et sablière
 - f) Pluvial de madame Francine McInnis
 - g) Réparation route du Camp des Étudiants et route Berger
 - h) Respect du règlement en période de dégel dans la route Chapados
 - i) Réparation de la halte du chemin Marcil
39. Période de questions
40. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-07-344 05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES
ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que les procès-verbaux des séances du 04, 10, 13 et 17 juin 2019 et du 04 juillet 2019 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-07-345 06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE
DÉPÔT-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 30 JUIN
2019**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #907318 à #907513 et des chèques portant les numéros #912907 à #913011 et que les comptes à payer au montant de 107 856.07 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

07. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2019

La directrice générale par intérim dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 30 juin 2019.

08. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier résume les différentes lettres reçues au cours des dernières semaines à savoir :

- ✓ Lettre du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Accusé de réception concernant la lettre de réhabilitation du chemin de fer de la Gaspésie;
- ✓ Transport Québec : Notre demande de Programme d'aide à la voirie locale AIRRL 2018-514 ne pourra recevoir d'aide financière au cours de l'année 2019-2020;
- ✓ Affaires municipales et Habitation : Lancement du deuxième appel à projets pour le Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP);
 - ✓ Lettre de remerciements du Centre de formation ChandlerBonaventure pour notre généreuse contribution pour le Gala des Finissants et Méritants 2018-2019;
- ✓ La mutuelle des municipalités du Québec : Modification au calcul de notre part de la ristourne 2018 de la MMQ;
- ✓ Lettre de remerciements de l'école Polyvalente de Paspébiac pour le don pour la tenue du Gala des masques 2018-2019;
- ✓ Lettre de remerciements de l'école Polyvalente de Paspébiac pour le don pour le Tournoi des Jeunes Démocrates;
- ✓ Lettre de remerciements de la Fondation CHU Sainte-Justine pour le don;
- ✓ Ministère des affaires municipales et de l'Habitation informant que le règlement 2018-13 décrétant un emprunt de 440 000 \$ a été approuvé conformément à la loi;
- ✓ La Mutuelle des municipalités du Québec : Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie;
- ✓ Lettre de remerciements d'Opération Enfant Soleil pour notre générosité;
- ✓ Lettre de monsieur Mario Grenier Directeur général de la MRC du Rocher-Percé concernant le programme Réno Région;
- ✓ L'association forestière de la Gaspésie : Remerciements pour notre appui;
- ✓ Lettre de remerciement du Fonds Michel Lancup Inc. pour le don;
- ✓ Fonds d'aide aux organismes (FAO) : Aide financière non remboursable de 5 000 \$ pour les mercredis musicaux.

2019-07-346

09. DON

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 100 \$ à l'église anglicane St. James de Port-Daniel pour la tenue du bazar annuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-347

10. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #03-2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du matricule 8141-58-1010 situé à Gascons concernant la construction d'une maison en conservant l'alignement tel que les bâtiments voisins;

CONSIDÉRANT la recommandation donnée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) informant le conseil d'accepter la demande ;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde la dérogation mineure pour permettre la construction d'une maison en conservant l'alignement tel que les bâtiments voisins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-348

11. AVIS DE MOTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-06

Madame la conseillère Mireille Langlois donne avis par les présentes, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-06. Ce règlement a pour effet, entre autres, de modifier les dispositions relatives à l'orientation des bâtiments, aux garages, aux clôtures, à certaines définitions et à revoir certains usages autorisés dans les zone 1-A, 10-P, 40-CH, 44-C, 45CH, 46-CH, 50-CH, 56-REC, 70-CH et 71-CH.

Madame la conseillère Mireille Langlois fait une demande de dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption. Les membres du conseil ont reçu une copie de ce document, le tout conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-349

12. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2019-11

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la tenue de la séance, une copie du second projet de règlement no 2019-11 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-06 »;

CONSIDÉRANT que ce second projet de règlement modifie le règlement de zonage no 2017-06 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que ce second projet de règlement a pour but de modifier les dispositions relatives à l'orientation des bâtiments, aux garages, aux clôtures, à certaines définitions et à revoir certains usages autorisés dans les zones 1-A, 10-P, 40CH, 44-C, 45-CH, 46-CH, 50-CH, 56-REC, 70-CH et 71-CH;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-06 et ses amendements a fait l'objet d'une consultation publique le 8 juillet 2019;

Il est proposé par monsieur Denis Langlois appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE le conseil municipal adopte le second projet de règlement no 2019-11 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage no 2017-06 »;

QUE la présente résolution ainsi que le second projet de règlement no 2019-11 soient transmis à la MRC du RocherPercé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-350

13. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2017-08

Monsieur le conseiller Denis Langlois donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de construction no 201708. Ce règlement a pour effet de modifier les dispositions relatives aux constructions démolies.

Monsieur le conseiller Denis Langlois fait une demande de dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption. Les membres du conseil ont reçu une copie de ce document, le tout conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-351

14. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 2017-09

Monsieur le conseiller Marc-Aurèle Blais donne avis par les présentes, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme no 2017-09. Ce règlement a pour effet de modifier certaines dispositions relatives aux renseignements généraux à fournir lors d'une demande de permis.

Monsieur le conseiller Marc-Aurèle Blais fait une demande de dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption. Les membres du conseil ont reçu une copie de ce document, le tout conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**15. MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-09
CONCERNANT L'ENTRETIEN DES CHEMINS
D'HIVER POUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES
AUTOMOBILES**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

2019-07-352

**16. AUTORISATION DE PAIEMENT – CONVERSION DE
L'ARÉNA**

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de madame Nathalie Lacasse en date du 30 juin 2019;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le sixième paiement de la facture au montant de 219 900.65 \$, taxes incluses à LFG Construction pour une partie des travaux au complexe municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-353

**17. AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSULTANTS
O.P.R. INC.**

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 3 990 \$, taxes en sus à Consultants O.P.R Inc. pour des services professionnels dans le projet de conversion de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-354

**18. AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
LYNECO**

CONSIDÉRANT l'acceptation de l'offre de services du conseil municipal par la résolution numéro 2019-05-269;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement au montant de 6 232.86 \$, taxes en sus à Lyneco Inc. pour la supervision et l'installation des modules de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

19. DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate le maire, monsieur Henri Grenier ou en son absence, le maire suppléant, monsieur Hartley Lepage, la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, madame Marlyne Cyr ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe/Coordonnatrice des services administratifs, madame Mélissa Castilloux-Allain soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité:

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable ;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative ;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité ;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

La directrice générale par intérim, madame Marlyne Cyr ou en son absence, madame Mélissa Castilloux-Allain exerceront seuls les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité:

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable ;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux signatures d'entre eux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20. OFFRE DE SERVICES D'IDNUM TECHNOLOGIES ET RAPPORT D'ÉVALUATION SOMMAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un besoin important en matière de classement des archives et de mettre à jour son calendrier de conservation ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels présentée par la firme IDnum technologies en date du 10 juin 2019.

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation sommaire présenté par monsieur Pierre Aubert et madame Chloé Lefrançois en date du 10 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de services professionnels de IDnum Technologies au montant de 6 615 \$ pour la politique de gestion des documents, le processus d'élagage (archives et autres documents) et des frais

connexes (Hébergement, transport, numérisation) pour un total de +/- 12 180 \$;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale par intérim à nommer une employée dédiée à la prise en charge de la gestion documentaire. Cette personne ressource sera responsable de coordonner la réalisation du travail selon les échéanciers prévus et d’assurer le support technique auprès du personnel de tous les services. Par la suite, elle assurera le suivi en continu dans la gestion des documents administratifs et des archives de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-357

21. DEMANDE DE MONSIEUR TOMMY LANGLOIS

Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons demande une soumission pour un service d’arpentage afin d’obtenir un certificat de localisation du terrain numéro de matricule 6732-91-7040 et ce, avant d’entamer les procédures de vente publique dudit terrain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-358

22. COTISATION ANNUELLE 2019 DE L’OFFICE DE TOURISME DU ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le versement de 623.24 \$ taxes incluses, à l’Office de Tourisme du Rocher-Percé pour la cotisation annuelle 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-359

23. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORT – LIGNE DE DÉPASSEMENT DEVANT L’ÉCOLE SHIGAWAKE-

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate la directrice générale à faire une demande au Ministère du Transport du Québec pour que la ligne de dépassement devant l’école Shigawake-Port-Daniel soit remplacé par une ligne continue pour la sécurité des élèves.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-360

24. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – AVIS DE RENOUVELLEMENT 2019

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le versement de 220.50 \$ taxes incluses, à la Fédération Québécoise des Municipalités pour le renouvellement de l’abonnement 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-361

25. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE DISTRIBUTION SPORT LOISIRS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Distribution Sport Loisirs au montant de 78 625 \$, taxes en sus pour le projet de surface multisports à l'aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-362

26. AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À MANDATER UNE FIRME PROFESSIONNELLE POUR PRÉPARER UN APPEL D'OFFRES RELATIFS À DES TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'ARÉNA DE GASCONS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale par intérim à demander une soumission pour des services professionnels en architecture et en ingénierie afin de préparer un appel d'offres relatifs à des travaux de rénovation à l'aréna de Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-363

27. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – LES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ J.T.D. INC. (GLISSIÈRES DE BOIS)

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Les Glissières de sécurité J.T.D. Inc. au montant de 1 260 \$ taxes en sus pour des glissières de bois à la halte routière située à Port-Daniel Ouest.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-364

28. AUTORISATION DE DEMANDER UNE SOUMISSION POUR UNE ANALYSE DE SOL DANS LE PROJET DE CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à demander une soumission pour une analyse de sol dans le projet de construction de 24 logements pour personnes âgées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-365

29. ANALYSE DE SOL DANS LE PROJET RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PORT-DANIEL–GASCONS

Il est proposé par madame Sylvie Blais appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à demander une soumission pour une analyse de sol dans le projet de rénovation et agrandissement du centre multifonctionnel de Port-Daniel–Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-366

**30. AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE
MANDATER UN ARPENTEUR POUR OBTENIR UN
CERTIFICAT DE LOCALISATION DE LA ROUTE DE
LA BAIE**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons, avant de mandater un arpenteur, mandate la directrice générale par intérim et le directeur des travaux publics à répertorier toutes les routes municipales, évaluer les améliorations à leur apporter et dresser une liste de priorités des travaux. Procéder à une planification des travaux pour les prochaines années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-367

**31. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION –
LES CONSTRUCTIONS JEAN-PAUL PARISÉ INC.**

CONSIDÉRANT QUE l'acte notarié a été rédigé par le notaire;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-09-452 autorisant la directrice générale à procéder à la démolition du bâtiment situé au 380, route Bellevue à Port-Daniel;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de Les Constructions Jean-Paul Parisé Inc. au montant de 15 000 \$ taxes en sus pour la démolition dudit bâtiment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-368

**32. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION - VIDÉO
PROMOTIONNELLE DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de 132 PROD au montant de 4 874.00 \$, taxes en sus pour la production d'une vidéo promotionnelle de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-369

**33. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION
ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – LA
PETITE ROSÉE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de La Petite Rosée au montant de +/- 8 416 \$, taxes en sus pour l'installation de

fleurs dans la municipalité et autorise le paiement à la réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-370

34. CONGRÈS DE LA FQM

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de PortDaniel–Gascons autorise monsieur Henri Grenier à participer au congrès de la FQM, du 26 au 28 septembre prochain au Centre des congrès de Québec. Le coût d'inscription et les frais de déplacement reliés à ce congrès sont défrayés selon la politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-371

35. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION - MARQUAGE DE CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de PortDaniel–Gascons accepte la soumission de Lignco au montant de 49 702.80 \$, taxes en sus pour le marquage de certaines rues de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-372

36. QUAI DE L'ANSE À LA BARBE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale par intérim à se prévaloir des services juridiques dans le présent dossier de rétrocession du quai de l'Anse à la Barbe et autorise le maire et la directrice générale par intérim à signer tous documents reliés à la rétrocession.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-373

37. ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons et la Croix Rouge Canadienne ont signé une lettre d'entente pour l'organisation des services aux sinistrés dans notre plan de sécurité civile municipale;

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de PortDaniel–Gascons autorise le paiement de la contribution au montant de 359.04 \$ (2 244 habitants X 0.16\$) pour l'entente de services aux sinistrés couvrant la période d'août 2019 à juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

38. AFFAIRES NOUVELLES

2019-07-374

a) ÉCLAIRAGE DE LA CROIX DU SECTEUR GASCONS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à faire les démarches pour évaluer la structure de la croix;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à faire les démarches avec un entrepreneur en électricité afin qu'il y ait un éclairage permanent de la croix du secteur de Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-375

b) BINGO – LOCATION DE SALLE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte de louer la salle du Centre multifonctionnel pour la tenue d'un bingo au profit de la Fabrique de Port-Daniel et ce, tous les premiers jeudis du mois de mai à novembre et tous les premiers samedis du mois de décembre à avril.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-376

c) PARC DE LA PRÉE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à effectuer les réparations dudit parc. (Porte brisée, structure de jeux et installation de paillis)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-377

d) ACHAT DE BANCS ET POUBELLES

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons fait l'acquisition de trois bancs et trois poubelles pour le secteur de la Route de la Rivière et de s'assurer de leur solidité, leur résistance aux couleurs originales et aux intempéries.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-378

e) DRONE POUR CARRIÈRE ET SABLIERE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale par intérim de communiquer avec un fournisseur de drone pour l'évaluation de carrières par drone et demander une soumission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-379

f) **PLUVIAL DE MADAME FRANCINE MCINNIS**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à vérifier le pluvial de madame McInnis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

g) **RÉPARATION ROUTE CAMP DES ÉTUDIANTS ET ROUTE BERGER**

Le directeur des travaux publics a autorisé les travaux de nivelage à Jean & Robert Inc..

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-07-380

h) **RESPECT DU RÈGLEMENT EN PÉRIODE DE DÉGEL DANS LA ROUTE CHAPADOS**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à envoyer un avis d'infraction au transporteur car il n'a pas respecté le règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-381

i) **RÉPARATION DE LA HALTE DU CHEMIN MARCIL**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons demande au directeur des travaux publics de faire les démarches pour s'assurer que les balançoires et les glissades de la halte du chemin Marcil soit conformes et sécuritaires pour les enfants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

39. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2019-07-382

40. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la clôture et la levée de la séance à 20h10.

Henri Grenier
Maire

Marlyne Cyr
Directrice générale par intérim